



Commune de Nendaz
1996 Basse-Nendaz

Tél. 027 289 56 00
Fax 027 289 56 01
E-mail commune@nendaz.org

Avis officiel

ELECTION DES AUTORITES MUNICIPALES POUR LA LEGISLATURE 2025-2028

Election du Président

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du Président de commune, le candidat de la liste du parti Le Centre Nendaz,

**M. Frédéric Fragnière, Président, Ch. de la Cood 15, 1996
Basse-Nendaz**

est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Election du Vice-président

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du Vice-président de commune, le candidat de la liste du parti Le Centre Nendaz,

**M. Charles-Henri Fournier, Vice-président, Rte de Cor 156, 1996
Basse-Nendaz**

est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Basse-Nendaz, le 15 octobre 2024

L'administration communale

